





Institut de Préparation à l'Administration Générale Licence Administration publique

Objectifs de la formation

La licence, en un an, a pour but essentiel d'assurer à des étudiants non juristes une formation diplômante en Administration Publique conçue pour préparer aux carrières administratives le plus souvent accessibles par les concours A de la fonction publique (État, territoriale et hospitalière). La formation permet d'acquérir les connaissances correspondant aux programmes des concours et les méthodes nécessaires pour réussir les épreuves des concours.

- Préparer aux concours de la fonction publique française de niveau A.
- Amener des étudiants non juristes à une formation diplômante d'administration publique les préparant en même temps aux concours administratifs, avec poursuite possible en Master.
- Préparer tant sur les connaissances de fond que sur la méthodologie (en culture générale, droit public, finances publiques, économie, note de synthèse, exposédiscussion).

Préparer des étudiants aux métiers de terrain de la Fonction publique et à l'accès à des emplois contractuels.





- 55 inscrits

- 36 admis

Taux de réussite : 65,5 %

Répondants à l'enquête : 42 sur 55

Taux de réponse : 76,4 %

Caractéristiques des étudiants inscrits en 2021-2022 et des répondants à l'enquête

(n= nombre d'individus)

	Inscrits (n=55)	Répondants (n=42)
Résultats Licence 3 année 2021-2022		
Admis	65,5% (n=36)	71,4% (n=30)
Non-admis	34,5% (n=19)	28,6% (n=12)
Genre		
Femmes	52,7% (n=29)	50,0% (n=21)
Hommes	47,3% (n=26)	50,0% (n=21)
Régime d'inscription		
Formation initiale	98,2% (n=54)	100,0% (n=42)
Formation continue/Reprise d'études	1,8% (n=1)	-

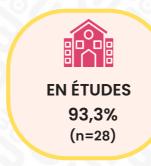
	Inscrits (n=55)	Répondants (n=42)
Lieu d'obtention du Baccalauréat		
Finistère	34,5% (n=19)	33,3% (n=14)
Département bretons hors Finistère	9,1% (n=5)	7,1% (n=3)
Autres départements français	7,3% (n=4)	2,4% (n=1)
Étranger	49,1% (n=27)	57,2% (n=24)
Âge médian en L3 en 2021-2022	24 ans	24 ans

Parcours depuis le Baccalauréat des répondants issus de la formation initiale (n=42)

- **40,5%** des répondants issus de la formation initiale déclarent que la Licence Administration publique **correspond à leur choix initial d'orientation post-bac** (n=17).
- Pour **21,4%** des répondants, **3 années** se sont écoulées **entre l'obtention du Baccalauréat et la fin de la Licence 3** en 2021-2022 (n=9).
- 88,1 % ont obtenu un ou plusieurs autres diplômes :
- Licence générale ou Licence professionnelle (n=24)
- Master (n=10)
- BTS (n=4)
- DU (n=4)
- DUT (n=3)



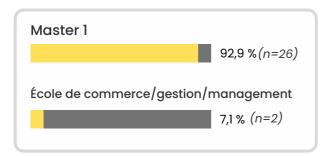
Situation au 15 février 2023 des <u>ADMIS À LA LICENCE</u> (n=30)



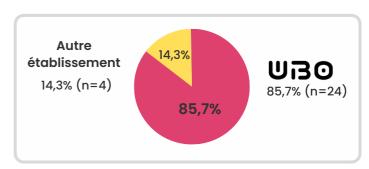


• <u>Les poursuites d'études des ADMIS après la licence</u> (n=28)

Type d'études suivies au 15 février 2023



Lieu d'études au 15 février 2023



Pour 82,1% des répondants admis à la L3, la formation suivie en 2023 correspond à leur **ler choix post-licence** (n=23)



Raison principale du départ de l'UBO (n=4)

- Formation souhaitée inexistante à l'UBO (n=3)
- Déménagement/changement de région (n=1)



Intitulés des formations suivies en 2022-2023 par les ADMIS (n=28)

Formations suivies à l'UBO (n=24)

- Master 1 Administration publique, IPAG Brest (n=19)
- Master 1 AES Direction des Structures Médico-sociales et des Services aux Personnes (n=2)
- Master 1 Management et administration des entreprises parcours Management et administration des entreprises double compétence, IAE Brest (n=2)
- Master 1 Droit des activités maritimes parcours Droit, mer et littoral (n=1)

Formations suivies hors UBO (n=4)

- **Master 1** Économie et management publics, parcours Ingénierie, management et évaluation des politiques publiques (IMEPP), *Université de Rennes* (n=1)
- Master 1 Droit des organisations internationales, Université Lyon 3 (n=1)
- Titre professionnel de Gestionnaire de paie, Euroformation Toulouse (n=1)
- MBA Manager d'affaires et supply chain, Pigier Lyon (n=1)
- Situations des ADMIS en L3 hors poursuites d'études (n=2)
- Les 2 répondants admis qui ne poursuivent pas d'études après la licence le font par choix



 1 répondant sur 2 souhaite reprendre ses études en master



- Raison principale de l'arrêt des études :
- Envie de travailler (n=2)



En emploi au 15 février 2023 (n=2)

- Enquêteur (Gendarmerie nationale), CDD/Contractuel fonction publique, Temps complet
- Officier sous contrat (Marine nationale), CDI/Titulaire de la fonction publique, temps complet



Situation au 15 février 2023 des NON-ADMIS À LA LICENCE (n=12)



- Licence 3 Administration publique, IPAG, Université de Bretagne Occidentale (redoublement) (n=4)
- Doctorat en Histoire, Université de Bretagne Occidentale (n=1) (diplômé d'un master avant la Licence)
- Mastère Management en Ressources Humaines, Icademie Paris (n=1)
- Diplôme non précisé, établissement non précisé (n=1)







- Médiateur culturel, en CDD, à temps complet
- Coordinateur administratif, en CDD, à temps complet

Nombre de

réponses positives

2 répondants non-admis sur 4 qui ne poursuivent pas d'études après la licence le font par choix



- 3 sur 4 souhaitent reprendre leurs études (dont 1 en Master)
- Raison principale de l'arrêt des études :
- Pause pour projet personnel (n=1)
- Dossier refusé dans la formation souhaitée (n=1)
- Manque de moyens financiers (n=1)
- Envie de travailler (n=1)

Les candidatures en Master

Tous répondants ADMIS/NON ADMIS à la L3 (n=42)

71,4% des répondants ont candidaté pour intégrer un master (n=30)

- 96,6% des répondants ayant candidaté pour intégrer un master ont reçu une à plusieurs réponses positives (n=28;1NR):
 - Une seule réponse positive (n=18)
 - Plusieurs réponses positives (n=10)
 - Aucune réponse positive (n=1)
- dossiers éposés (2 NR Médiane 2 4,7 Movenne

Nombre de

- Minimum de dossiers déposés : 1
- Maximum de dossiers déposés : 20

Critère principal retenu pour faire son choix de Master pour ceux ayant reçu plusieurs réponses positives (n=8 ; 2 NR)

- Contenu des enseignements (n=4)
- Débouchés professionnels annoncés (n=2)
- Lieu de la formation (n=2)

Procédure de saisine pour les répondants n'ayant reçu aucune réponse positive (n=1)

• Le répondant ne connaissait pas ce droit.

Le stage obligatoire de Licence

Tous répondants ADMIS/NON ADMIS à la L3 (n=42)

64,3% des répondants ont effectué un stage obligatoire dans le cadre de l'obtention de leur Licence (n=27)



100% des répondants ont effectué leur stage obligatoire durant leur L3 (n=27)



85,2% des répondants ont effectué leur stage en France (y compris outre-mer)

• Durée de recherche du stage

Moins d'1 mois : 22,2% (n=6)

De 1 à 3 mois : 25,9% (n=7)

De 3 à 6 mois : 44,5% (n=12)

Plus de 6 mois : 7,4% (n=2)

• L'accompagnement à la recherche de stage (QCM)

37% des répondants n'ont pas reçu ou demandé d'accompagnement dans leur recherche de stage (n=10).

Par un proche
Par un enseignant
7,4 %

Service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'UBO
Organisme extérieur à l'UBO
3,7 %

• Les candidatures de stage

Les 3 principaux modes de candidatures au stage (QCM)

Réseau personnel

55,6 % (n=15)

Candidature spontanée

51,9 % (n=14)

Réponse à une annonce

14,8 % (n=4)

Mode d'accès final au stage

Réseau personnel

51,9 % (n=14)

Candidature spontanée

25,9 % (n=7)

Réponse à une annonce

11,1 % (n=3)

Réseau professionnel de Licence

7,4 % (n=2)

Réseau des anciens

3,7 % (n=1)

• Suite au stage de licence



Pour **50%** des répondants, le stage a permis de **consolider leur projet de formation.**



46,2% des répondants déclarent que le stage leur a permis de connaître les compétences à acquérir ou à développer pour enrichir leur formation.



Pour **26,9%** des répondants, le stage a permis de définir un **nouveau projet de formation**.



15,4% des répondants ont remis en question leur projet de formation.

• Les opportunités suite au stage



46,2% des
répondants
déclarent que le
stage leur a
permis de
développer leur
réseau

professionnel



23,1% des répondants déclarent que le stage leur a offert de futures opportunités de stages



15,4% des répondants déclarent que le stage leur a offert une opportunité emploi